



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/PREP-COP/2016/2/1/Add.1
3 août 2016

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RÉUNION PRÉPARATOIRE RÉGIONALE MIXTE
POUR L'AFRIQUE EN VUE DE LA DIX-
SEPTIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE
DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LE
COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES
MENACÉES D'EXTINCTION, ET DE LA
TREIZIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE
DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA
DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET LES RÉUNIONS
CONNEXES DES PARTIES AUX PROTOCOLES
DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE

Addis-Abeba, 8-12 août 2016

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

INTRODUCTION

1. La dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) aura lieu à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 24 septembre au 5 octobre 2016. La treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), la huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et la deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages auront lieu à Cancun, au Mexique, du 4 au 17 décembre 2016.

2. Le Secrétaire général de la CITES et le Secrétaire exécutif de la CDB convoqueront une réunion préparatoire régionale mixte pour l'Afrique en vue de la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la CITES, et de la treizième réunion de la Conférence des Parties à la CDB, la huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties et la deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 8 au 12 août 2016. La réunion se déroulera au Centre de conférences des Nations Unies, au siège de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Le Secrétariat de la CITES et le Secrétariat de la CDB ont émis des notifications conjointes invitant les Parties à désigner des représentants à la réunion préparatoire régionale mixte (notification 2016/044 de la CITES et notification 2016-077 de la CDB, le 10 juin 2016, et notification 2016-084 de la CDB, le 30 juin 2016). L'atelier se déroulera en anglais, avec traduction simultanée en français.

POINT 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

3. La réunion préparatoire régionale mixte pour l'Afrique en vue de la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la CITES, et de la treizième réunion de la Conférence des Parties à la CDB, la huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties et la deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties s'ouvrira le lundi 8 août 2016. Des représentants des gouvernements de l'Éthiopie, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de la Commission de l'Union africaine et d'autres entités prononceront des allocutions lors de la session d'ouverture. Les Secrétariats de la CITES et de la CDB s'adresseront brièvement aux participants, afin de présenter les principaux points avant la réunion.

POINT 2. QUESTIONS D'ORGANISATION

2.1. Élection du Bureau

4. Les participants à la réunion seront invités à élire des coprésidents. Conformément au mandat du Comité permanent de la CITES, un des coprésidents doit être membre du Comité permanent et l'autre doit être choisi parmi les représentants désignés par les gouvernements pour aborder les questions d'intérêt pour les réunions de la Conférence des Parties et de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties de la CDB.

2.2. Adoption de l'ordre du jour

5. Le Secrétaire général de la CITES et le Secrétaire exécutif de la CDB ont préparé un ordre du jour provisoire (UNEP/CBD/CITES/PREP-COP/2016/1/1) aux fins d'examen par les participants, comme indiqué dans les notifications. Les participants seront invités à prendre connaissance de l'ordre du jour de la réunion et à l'adopter sur la base de l'ordre du jour provisoire.

2.3. Organisation des travaux

6. Les participants seront invités à examiner et à adopter la proposition d'organisation des travaux selon l'organisation des travaux de la réunion présentée à l'annexe I aux présentes. L'organisation des travaux proposée prévoit la tenue de sessions en plénière et en deux groupes parallèles : un groupe qui se penchera sur les questions d'intérêt pour la CITES et un groupe qui abordera les questions d'intérêt pour la CDB. Les documents préparés et publiés pour la réunion sont indiqués à l'annexe II aux présentes.

POINT 3. CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION : DÉBATS PROPRES À LA CONVENTION

7. Les représentants examineront à ce point de l'ordre du jour les questions d'intérêt pour la Convention sur le commerce international de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) qui seront abordées à la dix-septième réunion de la Conférence des Parties.

3.1. Introduction à la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la CITES

8. Les participants à la réunion se familiariseront avec l'ordre du jour et l'organisation de la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la CITES grâce aux présentations d'introduction des secrétariats des conventions.

3.2. Questions qui seront abordées par la Conférence des Parties à sa dix-septième réunion

9. Les participants à la réunion examineront des questions d'intérêt pour la CITES qui seront abordées à la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la CITES. Les participants seront invités à prendre connaissance de l'ordre du jour provisoire de la dix-septième réunion de la Conférence des Parties (document 2 de la dix-septième réunion). Les participants pourront décider d'aborder n'importe quel point de l'ordre du jour de la dix-septième réunion. À cause des contraintes de temps, les participants à la réunion devraient accorder une attention particulière aux points de l'ordre du jour ayant une importance particulière, notamment les questions exigeant un examen approfondi ou d'une grande

complexité, ou ayant une importance stratégique ou régionale à ce moment précis, selon les commentaires émis par les Parties.

10. Les documents de travail préparés pour la dix-septième réunion serviront de base pour les débats lors de la réunion préparatoire régionale mixte. L'ordre du jour provisoire et les documents de travail sont publiés sur le site Web de la CITES : <https://cites.org/fra/cop/17/doc/index.php>. Les points de l'ordre du jour et les documents de présession de la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la CITES sont regroupés par thème : questions administratives et financières, questions stratégiques, questions d'interprétation et d'application, et questions propres aux espèces.

11. Les Parties seront invitées à examiner les points de l'ordre du jour sur lesquels ils souhaitent concentrer leurs débats pour le reste de la réunion au cours de la première session de travail de la réunion, consacrée à l'étude des questions à l'ordre du jour de la dix-septième réunion de la Conférence des Parties. Les points prioritaires proposés par les Parties en réponse aux notifications 2016-077 et 2016-084 sont indiqués à l'annexe III aux présentes, avec les points qui, selon le Secrétariat, exigent une attention particulière.

POINT 4. CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE : DÉBATS PROPRES À LA CONVENTION

12. Les participants à la réunion examineront à ce point de l'ordre du jour les questions d'intérêt pour la diversité biologique et ses Protocoles qui seront abordées à la treizième réunion de la Conférence des Parties, la huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties et la deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties.

4.1. Introduction à la treizième réunion de la Conférence des Parties et aux réunions concomitantes des Parties aux Protocoles

13. Les participants à la réunion se familiariseront avec l'ordre du jour et l'organisation de la treizième réunion de la Conférence des Parties et des réunions concomitantes des protocoles de la CDB grâce aux présentations d'introduction des secrétariats aux conventions.

4.2. Questions pour la Convention sur la diversité biologique qui seront abordées à la treizième réunion de la Conférence des Parties

14. Les participants se pencheront sur les points de l'ordre du jour qui seront abordés par la Conférence des Parties à sa treizième réunion. Les participants seront invités à consulter les annotations actualisées à l'ordre du jour provisoire de la treizième réunion de la Conférence des Parties (UNEP/CBD/COP/13/1/Add.1/Rev.1).

15. Les participants à la réunion pourront examiner n'importe quel point à l'ordre du jour de la treizième réunion de la Conférence des Parties. À cause des contraintes de temps, les participants à la réunion devraient accorder une attention particulière aux points de l'ordre du jour ayant une importance particulière, notamment les questions exigeant un examen approfondi ou ayant une importance stratégique ou régionale à ce moment précis, en plus des grandes questions proposées par les Parties. Les participants tiendront compte des propositions soumises par les Parties en réponse aux notifications 2016-077 et 2016-084, contenues à l'annexe III aux présentes. Les Parties seront invitées à cerner et à convenir des points sur lesquels ils concentreront leurs efforts pour le reste de la réunion au cours de la première session de travail de la réunion, consacrée aux questions d'intérêt pour la treizième réunion de la Conférence des Parties, la huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties et la deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties.

16. L'ordre du jour annoté de la treizième réunion, ainsi que les rapports des organes subsidiaires de la Conférence des Parties serviront de documents de travail pour la réunion préparatoire régionale. À cet égard, les participants sont invités à consulter les documents suivants :

a) Rapport de la dix-neuvième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, UNEP/CBD/COP/13/4 ;

b) Rapport de la vingtième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, UNEP/CBD/COP/13/5 ;

c) Rapport de la neuvième réunion du Groupe de travail spécial intersessions à composition non limitée sur l'article 8 j) et les dispositions connexes de la Convention sur la diversité biologique, UNEP/CBD/COP/13/3 ;

d) Rapport de la première réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application, UNEP/CBD/COP/13/6.

17. Les participants seront notamment invités à examiner les projets de décisions préparés par les organes subsidiaires pour la Conférence des Parties à sa treizième réunion contenues dans leurs rapports, ainsi que les points développés plus en profondeur aux fins d'examen par la Conférence des Parties, et à les utiliser comme base pour les débats.

4.3. Questions relatives au Protocole de Cartagena qui seront abordées par la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole, à sa huitième réunion

18. Les participants examineront les questions d'intérêt pour le Protocole de Cartagena relatives aux points à l'ordre du jour qu'abordera la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties à sa huitième réunion. Les participants seront invités à consulter les annotations provisoires de l'ordre du jour de la huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties (UNEP/CBD/BS/MOP/8/1/Add.1).

19. Les participants à la réunion pourront examiner n'importe quel point à l'ordre du jour de la huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties. À cause des contraintes de temps, les participants à la réunion devraient accorder une attention particulière aux points de l'ordre du jour ayant une importance particulière, en tenant compte des propositions soumises par les Parties en réponse aux notifications 2016-077 et 2016-084.

20. L'Organe subsidiaire chargé de l'application de la Convention sur la diversité biologique a abordé, à sa première réunion, des questions d'intérêt pour le Protocole de Cartagena, notamment l'évaluation et l'examen de l'efficacité du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et l'examen de mi-parcours du Plan stratégique du Protocole.

21. Les participants seront invités à consulter le rapport de la première réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application, plus particulièrement la recommandation 1/3 : Évaluation et examen de l'efficacité du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique du Protocole ; la recommandation 1/9 : Mode de fonctionnement de l'Organe subsidiaire chargé de l'application et mécanismes visant à appuyer l'examen de l'application ; la recommandation 1/11 : Améliorer l'intégration de la Convention et de ses Protocoles et l'organisation des réunions ; et la recommandation 1/12 : Emploi de l'expression « peuples autochtones et communautés locales ».

22. Les participants seront invités à cerner et à convenir des points de l'ordre du jour sur lesquels concentrer leurs débats pendant le reste de la réunion au cours de la première session de travail consacrée à l'examen des questions d'intérêt pour la treizième réunion de la Conférence des Parties, la huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties et la deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties. Les points prioritaires proposés par les Parties en réponse aux notifications 2016-077 et 2016-084 sont présentés à l'annexe III aux présentes, avec les points qui, selon le Secrétariat, méritent une attention particulière.

4.4. Questions relatives au Protocole de Nagoya qui seront abordées par la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole à sa deuxième réunion

23. Les participants examineront les questions d'intérêt pour le Protocole de Nagoya qu'abordera la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties à sa deuxième réunion. Les participants seront invités à consulter les annotations provisoires de l'ordre du jour de la deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties (UNEP/CBD/ABS/MOP/2/1/Add.1).

24. Les participants à la réunion pourront examiner n'importe quel point à l'ordre du jour de la deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties. À cause des contraintes de temps, les participants à la réunion devraient accorder une attention particulière aux points de l'ordre du jour ayant une importance particulière, en tenant compte des propositions soumises par les Parties en réponse aux notifications 2016-077 et 2016-084.

25. Au cours de sa première réunion, l'Organe subsidiaire chargé de l'application de la Convention sur la diversité biologique a abordé des questions d'intérêt pour le Protocole de Nagoya, plus particulièrement l'examen des progrès accomplis en vue de la réalisation de l'Objectif 16 d'Aichi relatif à la diversité biologique du Protocole de Nagoya.

26. Les participants seront invités à consulter le rapport de la première réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application, plus particulièrement la recommandation 1/2 : Examen des progrès accomplis dans la réalisation de l'Objectif 16 d'Aichi pour la biodiversité sur le Protocole de Nagoya ; la recommandation 1/9 : Mode de fonctionnement de l'Organe subsidiaire chargé de l'application et mécanismes visant à appuyer l'examen de l'application ; et la recommandation 1/11 : Améliorer l'intégration de la Convention et de ses Protocoles et l'organisation des réunions.

27. De plus, une note d'information contenant un exposé sur chaque point de l'ordre du jour de la deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties a été préparée et publiée pour la réunion préparatoire régionale mixte.

28. Les participants seront invités à cerner et à convenir des points de l'ordre du jour sur lesquels concentrer leurs débats pendant le reste de la réunion au cours de la première session de travail, consacrée à l'examen des questions d'intérêt pour la treizième réunion de la Conférence des Parties, la huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties et la deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties. Les points prioritaires proposés par les Parties en réponse aux notifications 2016-077 et 2016-084 sont présentés à l'annexe III aux présentes, avec les points qui, selon le Secrétariat, méritent une attention particulière.

4.5. Organisation des réunions concomitantes de la Conférence des Parties et des Parties aux Protocoles

29. Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique informera les participants des dispositions de la tenue simultanée de la treizième réunion de la Conférence des Parties, la huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties et la deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties sur une période de deux semaines, conformément à la décision XII/27 de la Conférence des Parties à la CDB.

POINT 5. SYNERGIES ENTRE LES CONVENTIONS RELATIVES À LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE, PLUS PARTICULIÈREMENT LA CITES ET LA CDB

30. Les participants examineront à ce point de l'ordre du jour, la synergie entre les conventions relatives à la diversité biologique. Ils examineront notamment les questions d'intérêt commun pour la CDB et la CITES qui seront abordées à la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la CITES et à la treizième réunion de la Conférence des Parties à la CDB ; l'amélioration de la synergie entre les conventions relatives à la diversité biologique, y compris les travaux entrepris en réponse à la décision XII/16 de la Conférence des Parties à la CDB, et les outils d'appui aux Parties pour l'application synergique des conventions.

POINT 6. SYNTHÈSE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

31. À la fin de la réunion, les participants seront invités à résumer les conclusions de la réunion et à adopter son rapport. La réunion préparatoire régionale mixte en vue de la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la CITES, et de la treizième réunion de la Conférence des Parties à la CDB, la huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties et la deuxième

réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties prendra fin à 17 h, le vendredi 12 août 2016.

Annexe I

ORGANISATION DES TRAVAUX

Jour/heure	Activité	
1^{re} jour Le 8 août 2016		
8 h – 9 h	Enregistrement	
	Plénière	
9 h – 9 h 50	Point 1 : Ouverture de la réunion	
9 h 50 – 10 h 40	Point 2 : Questions d'organisation Description de l'organisation de la réunion, élection du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	
10 h 40 – 11 h 10	Pause-café/thé	
11 h 10 – 12 h	Point 3/point 4 : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction et Convention sur la diversité biologique : débats propres aux conventions Séance de présentation : Aperçu de la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la CITES, de la treizième réunion de la Conférence des Parties à la CDB et des réunions concomitantes des Parties aux Protocoles (par les secrétariats de la CITES et de la CDB)	
12 h – 13 h	Pause repas	
	Groupe de la CITES	Groupe de la CDB
13 h 30 – 15 h 10	Point 3 : CITES CITES, 1^{re} session (Animée par un membre du CP et le Secrétariat de la CITES) Examen plus attentif de l'ordre du jour de la réunion de la Conférence des Parties, par thème 1. Questions administratives et financières 2. Questions stratégiques 3. Questions d'interprétation et d'application ○ Respect et application, en général ○ Production de rapports ○ Contrôle et traçabilité du commerce 4. Questions propres aux espèces ○ Questions propres aux espèces ○ Maintien des appendices ○ Modification des appendices Description de l'exercice	Point 4 : CDB CDB, 1^{re} session (Animée par le coprésident élu de la CDB et le Secrétariat de la CDB) Examen plus attentif des ordres du jour de la réunion de la Conférence des Parties et des réunions de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties

Jour/heure	Activité	
	d'établissement de l'ordre du jour / dégagement des points de l'ordre du jour et affectation des présentateurs (se poursuit pendant la pause-café)	
15 h 10 – 15 h 40	Pause-café/thé	
15h 40 – 16 h 30	<p>CITES, 2^e session (Animée par le président/coprésident élu de la CITES et le Secrétariat de la CITES)</p> <p>Dégagement des points de l'ordre du jour et affectation des présentateurs (suite)</p> <p>Regroupement des points prioritaires suggérés afin d'élaborer le programme du reste de la semaine, y compris, s'il y a lieu, la détermination de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Session en huis clos • Sessions infrarégionales <p>Sessions exigeant un lien vidéo/Internet avec le personnel du Secrétariat</p>	<p>CDB, 2^e session (Animée par le coprésident élu de la CDB et le Secrétariat de la CDB)</p> <p>Dégagement des points de l'ordre du jour</p>
16 h 30 – 17 h 30	<p>CITES, 3^e session (Animée par le président/coprésident élu de la CITES et le Secrétariat de la CITES)</p> <p>Développement du programme pour le reste de la semaine, comprenant, s'il y a lieu, la détermination de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sessions en huis clos • Sessions infrarégionales • Sessions exigeant un lien vidéo/Internet avec le personnel du Secrétariat 	<p>CDB, 3^e session (Animée par le coprésident élu de la CDB et le Secrétariat de la CDB)</p> <p>Développement du programme pour le reste de la semaine, comprenant, s'il y a lieu, la détermination de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Session en huis clos • Sessions infrarégionales • Sessions exigeant un lien vidéo/Internet avec le personnel du Secrétariat
2^e jour Le 9 août 2016		
	Groupe de la CITES	Groupe de la CDB
9 h – 9 h 50	<p>Point 3. CITES (suite)</p> <p>CITES, 4^e session Présentations et discussions des participants</p>	<p>Point 4. CDB (suite)</p> <p>CDB, 4^e session Présentations et discussions des participants</p>
9 h 50 – 10 h 40	<p>CITES, 5^e session Présentations et discussions des participants</p>	<p>CDB, 5^e session Présentations et discussions des participants</p>

Jour/heure	Activité	
10h 40 – 11 h 10	Pause-café/thé	
11 h 10 – 12 h	CITES, 6^e session Présentations et discussions des participants	CDB, 6^e session Présentations et discussions des participants
12 h – 13 h	Pause repas	
13 h – 14 h	CITES, 7^e session Possibilité de session en huis clos aux fins de consultation régionale	CDB, 7^e session Possibilité de session en huis clos aux fins de consultation régionale
14 h – 14 h 50	CITES, 8^e session Présentations et discussions des participants	CDB, 8^e session Présentations et discussions des participants
14 h 50 – 15 h 40	CITES, 9^e session Présentations et discussions des participants	CDB, 9^e session Présentations et discussions des participants
15 h 40 – 16 h 10	Pause-café/thé	
16 h 10 – 17 h	CITES, 10^e session Présentations et discussions des participants	CDB, 10^e session Présentations et discussions des participants Session comportant potentiellement un lien de vidéoconférence avec le bureau de la CDB (16 h à 17 h)
3^e jour Le 10 août 2016		
Plénière		
9 h – 10 h 40	<p data-bbox="406 1079 1435 1150">Point 5. Synergies entre les conventions relatives à la diversité biologique, plus particulièrement la CITES et la CDB</p> <p data-bbox="406 1176 1435 1318">Synergies, 1^{re} session : Amélioration de la synergie entre les conventions relatives à la diversité biologique (renvoi au point 13 de l'ordre du jour de la treizième réunion de la Conférence des Parties à la CDB et au point 14.1 de l'ordre du jour de la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la CITES)</p> <p data-bbox="406 1344 1435 1415"><u>1.1 Synergie des conventions relatives à la diversité biologique ; promotion de la coopération et de la cohérence</u></p> <ul data-bbox="406 1417 1435 1919" style="list-style-type: none"> • Présentations des secrétariats des conventions : décisions/projets de synergies au titre des conventions relatives à la diversité biologique (CITES, Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, Convention du patrimoine mondial, Ramsar) • Présentation du Secrétariat de la CDB : Processus en cours au titre de la CDB (décision XII/6 de la Conférence des Parties) sur l'amélioration des synergies entre les conventions. • Présentation du PNUE : <ul data-bbox="503 1680 1435 1919" style="list-style-type: none"> - Conclusions de la deuxième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, synergies des accords multilatéraux sur l'environnement (7 thèmes, 28 mesures et 88 recommandations) - Mécanismes régionaux et internationaux existants (Sous-comité de la prévention de la pollution et de l'intervention/POCS/appui des institutions régionales) 	

Jour/heure	Activité	
	Discussions/période de questions	
10 h 40 – 11 h 10	Pause-café/thé	
11 h 10 – 12 h	<p>1.2 <u>Groupe de discussion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Occasions et défis liés aux synergies nationales et soutien mondial nécessaire ; cadre mondial des conventions liées à la diversité biologique (décisions des organes directeurs, lignes directrices) et mécanismes de coordination et d'appui, y compris le programme de travail du PNUE sur les synergies et ses activités d'appui aux pays. 	
12 h – 13 h	Pause repas	
13 h – 14 h	<p>CITES, 11^e session Possibilité de session en huis clos aux fins de consultation régionale</p>	<p>CDB, 11^e session Possibilité de session en huis clos aux fins de consultation régionale</p>
14 h – 15 h 10	<p>Synergies, 2^e session : Outils d'application synergique des conventions relatives à la diversité biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport régional : État de la diversité biologique en Afrique : Évaluation à mi-parcours des progrès accomplis en vue de la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique • Présentations du PNUE et du CMSC du PNUE 	
15 h 10 – 15 h 40	Pause-café/thé	
15 h 40 – 17 h	<p>Synergies, 3^e session : Sujets d'intérêt commun de la Conférence des Parties à la CDB et de la Conférence des Parties à la CITES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du Secrétariat de la CDB ou de la CITES : Aperçu des questions communes abordées à la treizième réunion de la Conférence des Parties à la CDB et à la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la CITES • Présentation sur la mobilisation des ressources • Discussions en groupe sur des points de l'ordre du jour/questions thématiques communs, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - Viande de brousse - Commerce électronique - Gestion/utilisation durable de la vie sauvage - Connaissances traditionnelles et communautés autochtones et locales/peuples autochtones et communautés locales - Engagement des jeunes - Coopération avec d'autres conventions et organisations internationales - Mobilisation des ressources 	
4^e jour Le 11 août 2016		
	Groupe de la CITES	Groupe de la CDB
9 h – 9 h 50	<p>Point 3. CITES (suite)</p> <p>CITES, 12^e session Présentations et discussions des participants</p>	<p>Point 4. CDB (suite)</p> <p>CDB, 12^e session Présentations et discussions des participants</p>

Jour/heure	Activité	
9 h 50 – 10 h 40	CITES, 13^e session Présentations et discussions des participants	CDB, 13^e session Présentations et discussions des participants
10 h 40 – 11 h 10	Pause-café/thé	
11 h 10 – 12 h	CITES, 14^e session Présentations et discussions des participants	CDB, 14^e session Présentations et discussions des participants
12 h – 13 h	Pause repas	
13 h – 14 h	CITES, 15^e session Possibilité de session en huis clos aux fins de consultation régionale	CDB, 15^e session Possibilité de session en huis clos aux fins de consultation régionale
14 h – 14 h 50	CITES, 16^e session Présentations et discussions des participants	CDB, 16^e session Présentations et discussions des participants
14 h 50 – 15 h 40	CITES, 17^e session Présentations et discussions des participants Session comportant potentiellement un lien de vidéoconférence avec le bureau de la CITES	CDB, 17^e session Présentations et discussions des participants
15 h 40 – 16 h 10	Pause-café/thé	
16 h 10 – 17 h	CITES, 18^e session Présentations et discussions des participants	CDB, 18^e session Présentations et discussions des participants Session comportant potentiellement un lien de vidéoconférence avec le bureau de la CDB (16 h à 17 h)
5^e jour Le 12 août 2016		
9 h – 9 h 50	Point 3. CITES (suite) CITES, 19^e session Présentations et discussions des participants	Point 4. CDB (suite) CDB, 19^e session Présentations et discussions des participants
9 h 50 – 10 h 40	CITES, 20^e session Présentations et discussions des participants	CDB, 20^e session Présentations et discussions des participants
10 h 40 – 11 h 10	Pause-café/thé	
11 h 10 – 12 h	CITES, 21^e session Présentations et discussions des participants Session comportant potentiellement un lien de vidéoconférence avec le bureau de la CITES	CDB, 21^e session Présentations et discussions des participants
12 h – 13 h	Pause repas	
13 h – 14 h	CITES, 22^e session Possibilité de session en huis clos	CDB, 22^e session Possibilité de session en huis clos aux fins

Jour/heure	Activité	
	aux fins de consultation régionale	de consultation régionale
14 h – 14 h 50	CITES, 23^e session Présentations et discussions des participants	CDB, 23^e session Présentations et discussions des participants
14 h 50 – 15 h 40	CITES, 24^e session Survol des questions abordées	CDB, 24^e session Survol des questions abordées
15 h 40 – 16 h 10	Pause-café/thé	
	Plénière	
16 h 10 – 17 h	Point 6. Synthèse et clôture de la réunion	

*Annexe II***DOCUMENTATION****i) Documents de la réunion préparatoire régionale mixte**Documents de travail

Ordre du jour provisoire, UNEP/CBD/CITES/PREP-COP/2016/2/1

Ordre du jour provisoire annoté, UNEP/CBD/CITES/PREP-COP/2016/2/1/Add.1

Documents informatifs

Note d'information sur les points de l'ordre du jour de la deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages

ii) Documentation de la CDB d'intérêt pour la réunion préparatoire régionale mixte**DOCUMENTS DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CDB ET DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES SIÉGEANT EN TANT QUE RÉUNION DES PARTIES**

Les conclusions (recommandations) des réunions des organes subsidiaires de la Conférence des Parties de 2015 et de 2016 offrent une base solide pour les négociations qui se dérouleront aux réunions de la Conférence des Parties et de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties et, par conséquent, pour les discussions lors des réunions préparatoires régionales.

L'ordre du jour annoté de la treizième réunion de la Conférence des Parties (UNEP/CBD/COP/13/1/Add.1) sera un document de référence important pour les réunions préparatoires régionales. Il en va de même pour l'ordre du jour annoté de la huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties et de la deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties.

Les rapports des réunions des organes subsidiaires soumis à la treizième réunion de la Conférence des Parties contiennent les conclusions des réunions, dont les décisions recommandées à la Conférence des Parties, et sont disponibles sur le site Web de la treizième réunion de la Conférence des Parties ainsi que sur les pages Web de la réunion concernée.

Les documents mentionnés ci-dessus sont accessibles en ligne à partir du site Web de la CDB, comme suit.

Les documents et conclusions des récentes réunions à composition non limitée de la Convention sur la diversité biologique et ses protocoles sont disponibles dans les six langues des Nations Unies sur les pages Web suivantes :

Douzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique

<https://www.cbd.int/doc/?meeting=cop-12>

Septième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

<https://www.cbd.int/doc/?meeting=mop-07>

Première réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages

<https://www.cbd.int/doc/?meeting=np-mop-01>

Dix-neuvième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

<https://www.cbd.int/doc/?meeting=sbstta-19>

Vingtième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

<https://www.cbd.int/doc/?meeting=sbstta-20>

Neuvième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'article 8 j) et les dispositions connexes de la Convention sur la diversité biologique

<https://www.cbd.int/doc/?meeting=WG8J-09>

Première réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application

<https://www.cbd.int/doc/?meeting=SBI-01>

Les documents des prochaines réunions de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et des réunions des Parties aux protocoles de la CDB sont disponibles dans les six langues des Nations Unies sur les pages Web suivantes :

Treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique

<https://www.cbd.int/doc/?meeting=cop-13>

Huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

<https://www.cbd.int/doc/?meeting=MOP-08>

Deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages

<https://www.cbd.int/doc/?meeting=NP-MOP-02>

Annexe III

SUGGESTIONS DE POINTS PRIORITAIRES PROPOSÉES PAR LES PARTIES AVANT LA RÉUNION PRÉPARATOIRE RÉGIONALE POUR L'ASIE

Points de l'ordre du jour prioritaires suggérés pour la CITES :

Cette liste comprend les suggestions proposées par les Parties et le Secrétariat avant la réunion afin d'aider les débats pour déterminer les points à l'ordre du jour à examiner à la réunion précédant la réunion de la Conférence des Parties. Les participants des Parties pourront encore offrir leur contribution.

Point de l'ordre du jour	Question
4	Adoption des règles de procédure
8	Projet des délégués parrainés
13	Création du comité des communautés rurales de la Conférence des Parties
14.2	Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages
22	Lois nationales pour l'application de la Convention
24	Les PANI
25	Questions d'application
28	Interdire, prévenir et contrecarrer les activités favorisant la corruption constituant une violation directe de la Convention
32	Application de la Convention en ce qui a trait aux espèces élevées en captivité et d'élevage
36	Introduction de la mer
39	Trophées de chasse
47	Stocks et dépôts en tas d'espèces figurant sur les listes de la CITES
48.1	Repérage du bois d'œuvre
49	Commerce illicite de guépards
50	Esturgeons et spatulaires (acipenseriformes spp.)
51	Conservation et commerce d' <i>anguilles</i> spp.
52	Revue des coraux précieux du commerce international [ordre des antipatharia/famille des coralliidae]
53	Taxa produisant du calambac (<i>aquilaria</i> spp. et <i>gyrinops</i> spp.)
54	Napoléon (<i>cheilinus undulatus</i>)
55	Application de la Convention sur le commerce d'ébène malaisien (<i>diospyros</i> spp.) et de palissandre (<i>dalbergia</i> spp.)
56	Requins et raies (elasmobranchii spp.).
57	Éléphants (<i>elephantidae</i> spp.)
57.2	Fermeture des marchés nationaux à l'ivoire d'éléphants
58	Commerce international d' <i>encephalartos</i> spp
59	Tortue imbriquée (<i>eretmochelys imbricata</i>)
62	Commerce international d'espèces de palissandres [LEGUMINOSAE (Fabaceae)]
64	Pangolins
65	Conservation et commerce de bois de santal d'Afrique de l'Est (<i>osyris lanceolata</i>).
67	Récolte et commerce de <i>prunus africana</i>
68	Les rhinocéros
73	Tortues terrestres et d'eau douce (<i>testudines</i> spp.)
73	Tortues terrestres et d'eau douce
74	Totoaba : <i>Totoaba macdonaldi</i>
76	Espèces d'arbres néotropicales
77	Commerce international d'espèces d'arbres africaines
84	Processus décisionnel pour un processus de commerce de l'ivoire
Prop.56	Inclure <i>guibourtia tessmannii</i> , <i>guibourtia pellegriniana</i> et <i>guibourtia demeusei</i> à l'annexe II
Prop. 12	Proposition de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Botswana, de la Côte d'Ivoire, des États-Unis d'Amérique, du Gabon, de la Guinée, du Kenya, du Liberia, du Nigeria, du Sénégal, du Tchad et du

	Togo de transférer et de surclasser quatre espèces de pangolins de l'Afrique de la liste II à la liste I de la CITES
Prop. 14, 15, 16	Proposition sur les éléphants d'Afrique
Prop.42	Inclure le requin soyeux <i>carcharhinus falciformis</i> dans l'annexe II
Prop.43	Inclure le genre <i>alopias</i> spp. (requin-renard) dans l'annexe II
Prop.44	Inclure le genre <i>mobula</i> spp. dans l'annexe II

Points de l'ordre du jour prioritaires suggérés pour la CDB :

Cette liste comprend les suggestions proposées par les Parties et le Secrétariat avant la réunion afin d'aider les débats pour déterminer les points à l'ordre du jour à examiner à la réunion précédant la réunion de la Conférence des Parties. Les participants des Parties pourront encore offrir leur contribution.

Point de l'ordre du jour	Question
	Treizième réunion de la Conférence des Parties
11	Mobilisation des ressources et mécanisme de financement. <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des ressources (SBI 1/6) - Orientation au mécanisme de financement (à développer sur la base de SBI 1/7(5)) - Besoin et modalités d'un mécanisme multilatéral mondial de partage des avantages
12	Autres moyens d'application : amélioration du développement des capacités, coopération technique et scientifique et autres projets pour contribuer à l'application. <ul style="list-style-type: none"> - Développement des capacités, coopération technique et scientifique, transfert technologique et mécanisme de centre d'échanges (SBI 1/5)
13	Coopération avec d'autres conventions et organisations internationales. <ul style="list-style-type: none"> - Moyens d'accroître les synergies entre les conventions liées à la diversité biologique (à développer sur la base de SBI 1/8) - Secteurs propres à l'application de la synergie : SPANB, sensibilisation, développement des capacités et préparation des rapports. Coopération avec la CITES. Questions abordées à la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la CITES pouvant être examinées par la CDB : <ul style="list-style-type: none"> - Point 13 de l'ordre du jour : Comité des communautés rurales de la dix-septième réunion de la Conférence des Parties - Point 20 de l'ordre du jour : Responsabilisation de la prochaine génération : VILLES et forum de la jeunesse - Autres questions communes de la CITES/CDB : Espèces sauvages illicites, viande de brousse, plans stratégiques, synergies et production de rapports.
16	Espèces exotiques envahissantes : Faire face aux risques associés au commerce
19	Lignes directrices des sixièmes rapports nationaux
	Biotechnologie et biologique synthétique
	Huitième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena
11	Évaluation et gestion des risques (articles 15 et 16).
14	Examen de l'application et de l'efficacité du Protocole : <ul style="list-style-type: none"> 14.1 Suivi et production de rapports (article 33); 14.2 Troisième évaluation et examen de l'efficacité du Protocole de Cartagena, et évaluation à mi-parcours du Plan stratégique.
	Deuxième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya
11	Raison d'être et modalités d'un mécanisme multilatéral mondial de partage des avantages (article 10)
12	Évaluation et examen de l'efficacité du Protocole (article 31).